



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 24 mars 2023

La présidente Pascale BABILLOT ouvre la séance à 15h10 heure de Paris et 14h10 heure de Ouagadougou.

15 membres de l'association sont présents ou représentés sur un total de 63 membres à jour de leur cotisation 2022 et 23 à jour de leur cotisation 2023.

Filémon Ouedraogo Vice-Président d'AAS Burkina, et **Kassoum Rouamba (West)**, directeur du centre Alain Babillot, sont également présents en visio et témoignent en direct.

La **présidente Pascale Babillot** salue les participants. Elle souligne la fidélité de nos adhérents dont le nombre se maintient d'année en année. L'actualité ne permet plus de se déplacer vers le Burkina Faso comme le faisaient Alain et Janine Babillot par le passé, mais **West** le responsable du centre nous informe régulièrement sur les activités du Centre Alain Babillot. Pascale vient saluer la qualité du travail réalisé au Burkina pour lutter contre le VIH Sida et accompagner les enfants vulnérables dans leur éducation. En 2022 malgré un contexte très difficile ce travail s'est poursuivi et le centre de santé OASIS d'AAS a été récompensé par 3 trophées. C'est avec une totale confiance que nous continuons de soutenir AAS et le centre Alain Babillot avec le concours des adhérents d'AASFrance.

Pascale donne ensuite la parole à **Filémon Ouedraogo** d'AAS Burkina qui évoque **l'actualité du Burkina** :

Burkina Faso : Covid-19 et menace terroriste aggravent l'insécurité alimentaire

"Selon le journal Lacroix.com, Au moins 70 militaires burkinabés ont été tués en quatre jours dans une série d'attaques islamistes. L'armée n'a pas les moyens de contenir la propagation de ces groupes, dont l'objectif est de s'étendre vers le golfe de Guinée."

La situation de l'insécurité alimentaire au Burkina Faso est actuellement caractérisée par un niveau élevé avec 1,2 millions de personnes en besoin d'assistance immédiate et plus de 300 mille enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë au niveau national. Les populations de la zone du Sahel étant les plus affectées. La malnutrition est chronique et les causes sont structurelles et complexes. Elles résident dans la combinaison de plusieurs facteurs dont une campagne de production agricole courte durant quatre mois dans l'année, la vulnérabilité climatique, l'appauvrissement des ressources naturelles, un déficit chronique de production agricole, un très faible accès aux services sociaux de base due à la faible présence étatique.

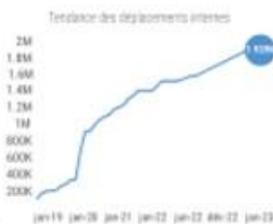
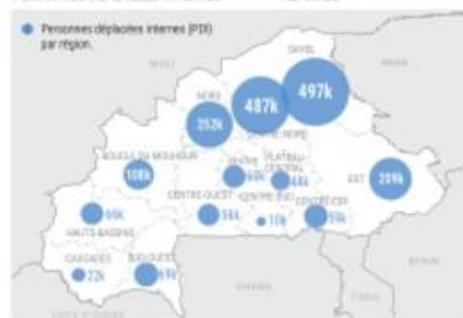
L'insécurité marquée par les attaques des groupes jihadistes et l'augmentation des conflits intercommunautaires exacerbent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel et le Centre-Nord en réduisant les moyens de subsistance déjà fragiles des populations qui dépendent majoritairement de l'agriculture et du pastoralisme. L'insécurité limite l'accès aux champs et la production agricole. La coupure de routes y résultant affecte l'approvisionnement des marchés en produits agricoles, réduit la disponibilité de ces derniers, limite l'accès du fait de la fluctuation des prix, entrave la transhumance et l'accès des animaux aux pâturages à l'intérieur du Burkina et vers le Mali et le Niger. Le pillage des réserves alimentaires et du bétail réduit les capacités de résilience des communautés affectées par cette insécurité. En outre, plusieurs établissements de santé sont fermés ou fonctionnent à capacité minimale dans les zones touchées par l'insécurité réduisant ainsi l'accès aux services de santé incluant ceux délivrés aux enfants souffrant de la malnutrition sévère.

Les populations sont ainsi contraintes à se déplacer vers d'autres zones du pays (presque un million de déplacés internes (PDI) selon Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires) entraînant une surpopulation des villes d'accueil. Si certaines personnes déplacées résident dans des camps, plus de 80% des PDI sont hébergées dans des familles hôtes dont les réserves alimentaires s'épuisent rapidement. Les besoins humanitaires y relatifs ne sont pas couverts dans le Sahel et le Centre-Nord (seuls 3% des besoins des PDI sont couverts dans le *Soum*, 1% dans l'*Oudalan* et 2% dans le *Bam*, les lieux les plus affectés).

SITUATION HUMANITAIRE

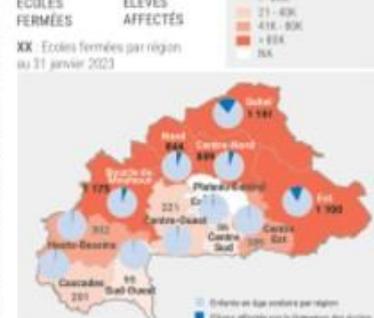
DÉPLACEMENTS

1 938 792 PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES
35 175 REFUGIÉS*



ÉDUCATION

6 383 ÉCOLES FERMÉES
1,08M ÉLÈVES AFFECTÉS



SANTÉ

265 F.S. FERMÉES*
418 F.S.F. À MINIMA**
2,5M PERSONNES AFFECTÉES PAR LA FERMETURE DES FORMATIONS SANITAIRES



Personnes affectées par la fermeture des formations sanitaires:
1 - 200K
201 - 400K
> 400K
NA

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

3,5M PERSONNES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE (PHASE 3+)



PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE 2023 (Chiffres provisoires)

RÉPONSE



FINANCEMENT HUMANITAIRE 2023 (à la date du 31 janvier 2023)



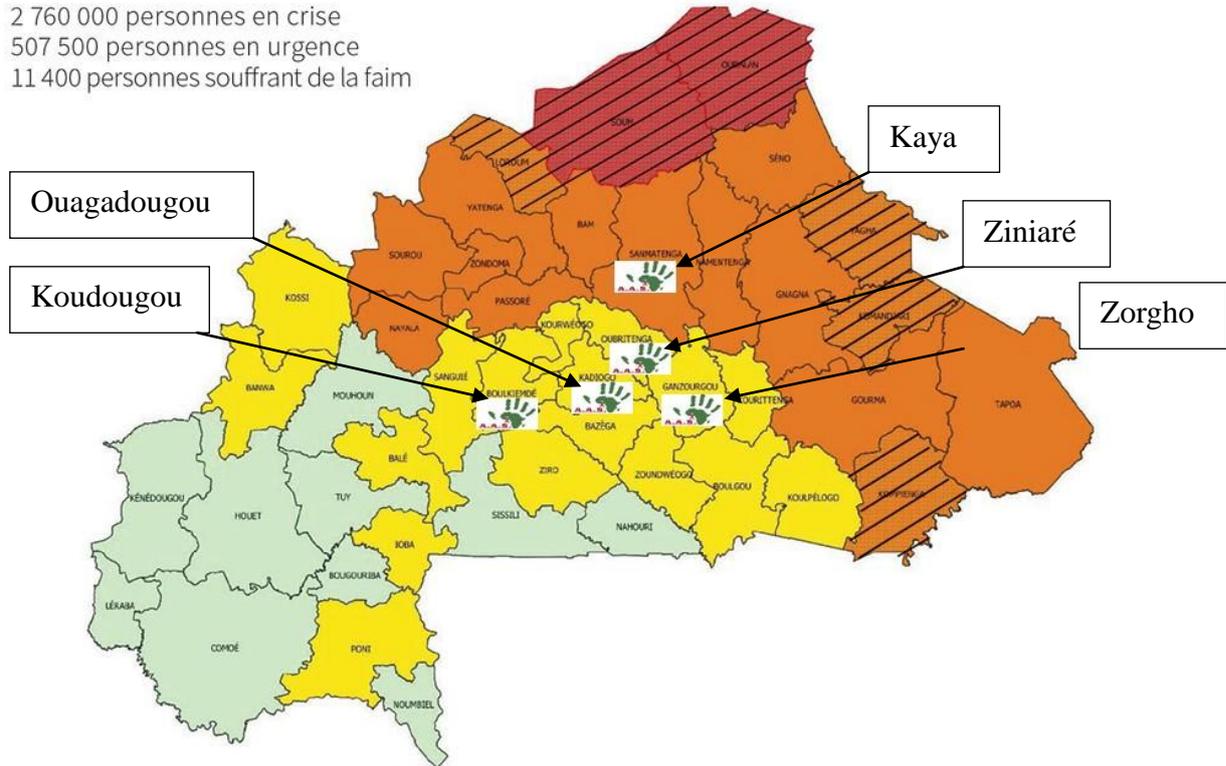
Date de création : 22 février 2023. Commentaires : data.burkinafaso.org. Sources : OMD 2023, Cadre Harmonisé, COMSIR Situation actualisée des PDI du 31 janvier 2023, Clusiers, FTS, AQ23, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Santé. www.unocha.org www.humanitarianresponse.info

La pandémie de Covid-19 aggrave cette situation. Les différentes mesures de restrictions de mouvements de biens et de marchandises ont un impact négatif sur le fonctionnement des marchés déjà affecté par l'insécurité. A cela s'ajoute la fermeture de plusieurs petites entreprises du secteur informel, qui en plus d'entraîner une augmentation significative du chômage, s'est aussi traduit par la baisse du revenu des ménages tributaires de ce secteur. Les mesures liées à la prévention de la pandémie du Covid-19 risquent d'accroître la vulnérabilité des communautés et le nombre de personnes en insécurité alimentaire surtout pendant la période de soudure qui s'annonce.

Le système de santé est aussi affecté. Les restrictions de déplacements des personnes instaurées pour freiner la propagation du Covid-19 ont par exemple entraîné la suspension temporaire des certaines campagnes de vaccination et ont réduit l'accès des organisations humanitaires aux populations freinant ainsi la réponse à leurs besoins élémentaires.

AAS et la crise sécuritaire et humanitaire

- 2 760 000 personnes en crise
- 507 500 personnes en urgence
- 11 400 personnes souffrant de la faim



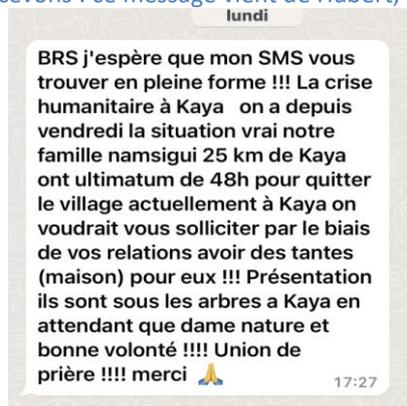
Phases d'insécurité alimentaire

Zones partiellement inaccessibles Non analysé

Phase 1 : Minimale Phase 2 : Sous pression Phase 3 : Crise Phase 4 : Urgence Phase 5 : Famine

- 1) Maintien des activités de AAS à Kaya, Koudougou, Ziniaré et Zorgho
- 2) Elaboration du plan d'urgence et mobilisation de fonds pour financer ce plan
- 3) Mise en place en urgence d'une unité mobile de soins pour appuyer les centres d'hébergement des personnes déplacées internes

Voici un exemple de message, que nous recevons : ce message vient de Hubert, le responsable du centre AAS de Kaya.



Filémon précise que les familles de déplacés qui quittent les zones du Nord affluent dans les villes. Par exemple, ce sont plus de 100 personnes qui sont actuellement réfugiées chez lui et chez West. Toutes les structures d'accueil sont débordées.

La réunion se poursuit avec les différents points de l'ordre du jour.

Rapport Moral 2022 :

Rapport d'activité du centre Alain Babillot (par le responsable Kassoum ROUAMBA) :

Données :

Le centre compte 718 enfants enregistrés pour la prise en charge psychosociale

1. OEV de 0 à 17 ans : **718** dont 368 filles et 350 garçons
2. OEV vivant avec le VIH et sous TARV de : 0 – 17 ans : **82** dont 47 filles et 35 garçons
3. Nouveaux cas enregistrés : 02 filles moins de 06 ans vivant avec le VIH
4. Décès enregistré au cours de l'année : 01 garçon vivant avec le VIH
5. Les **activités** réalisées au cours de l'année 2021 sont les suivantes :



Rubrique	Nombre réalisé	Enfants			Parents	
		Personnes touchées	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Suivi scolaire et rencontres de proximités	165	193	101	92		
Repas communautaire	12	103	46	57		
Appuis en frais de scolarité	01	149	88	61		
Appuis en kits scolaire ou fournitures	01	317	174	143		
Arbre de Noel	01	176	92	84		
Groupes de parole avec les parents des OEV	12	123			102	21
Activités d'éveil et loisirs avec les enfants	53	127	73	54		
Clubs d'observance avec les parents des enfants infectés	12	76			53	23
Appui alimentaire	01	43	23	20		
Education thérapeutique avec les adolescents connaissant leurs statuts sérologique	12	79	49	30		
Formation de recyclage des pneus usés	01	23	16	07		

o Appui alimentaire à 43 enfants vivant avec le VIH (35 en 2021)

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des enfants vivants avec le VIH, AASFrance est venue en aide alimentaire à 43 enfants démunis vivant avec le VIH. Cela permettra aux bénéficiaires d'être observants face aux traitements ARV et d'être bien portants.

o Formation

Du 24 Juillet au 30 Juillet 2022, le centre Alain BABILLOT de l'Association African Solidarité (AAS) a initié une formation de recyclage des pneus au profit de 23 (vingt-trois) enfants. L'idée est de transformer les pneus en plusieurs choses : chaises, poubelles, pots de fleurs etc... Cela évite de les brûler et consiste à protéger la santé de la population et aussi l'environnement.

o Acquisition de matériel :

Nous avons reçu une fois encore du matériel pour les OEV : Riz, huile et une dizaine (10) de vélos cyclistes qui consiste à améliorer les conditions de vie des enfants démunis.

6. Résultats de l'année scolaire 2021-2022

131 élèves sur 156 sont passés en classe supérieure soit 93%. (127 / 156 en 2020-2021 soit 81%) .
(Légende : F pour fille et G pour garçon)

Classe	Effectif			Promus			Redouble			Taux de réussite
	F	G	Total	F	G	Total	F	G	Total	
CP1	2	1	3	2	1	3				100%
CP2	3	2	5	3	2	5				100%
CE1	4	1	5	4	1	5				100%
CE2	11	4	15	11	4	15				100%
CM1	4	5	9	4	5	9				100%
CM2	4	6	10	2	6	8	2		2	80%
6 ^{ème}	10	5	15	8	5	13	2		2	86.66%
5 ^{ème}	11	4	15	11	4	15				100%
4 ^{ème}	8	6	14	8	6	14				100%
3 ^{ème}	11	9	20	10	7	17	1	2	3	85%
2 nd	6	7	13	6	7	13				100%
1 ^{ère}	5	2	7	3	2	5	2		2	83.33%
TLE	3	2	5	3	2	5				100%
TOTAL G	82	54	136	75	52	127	7	2	9	93.38%

On compte **44 diplômés** / 56 candidats (78.6% de réussite) dont une diplômée en école professionnelle de couture (6 en 2021). En 2020/21 : 38 diplômés sur 50 (76%) .

Types d'examens et fin de formation	Nombre de candidats			Nombre d'admis			Taux de réussite
	F	G	Total	F	G	Total	
CEP	06	13	19	04	10	14	73,68%
BEPC	15	14	29	13	12	25	86,20%
BAC	04	03	07	02	02	04	57,14%
COUTURE	01	00	01	01	00	01	100%
TOTAL GENERAL	26	30	56	20	24	44	78,57 %

7. 149 élèves ont bénéficié d'un financement de leur scolarité à la rentrée 2022 (159 en 2021-2022)

CYCLE	FILLE	GARC	TOTAL
PRIMAIRE	28	19	47
SECONDAIRE	54	35	89
ECOLES PROFESSIONNELLE	6	7	13
TOTAL	88	61	149

ECOLE PROFESSIONNELLE				
Séries ou filières	Diplôme obtenu / promus	F	G	Total
Génie électrique	BEP	1	3	4
Couture	1 ^{ère} année	1		1
Electromécanique	CAP/BAC PRO	1	3	4
Santé	CEAP	1		1
Secrétariat	BEP CASI	1		1
Topographie	2 ^{ème} année		1	1
Comptabilité	2 ^{ème} année	1		1
TOTAL		6	7	13

Par ailleurs, AAS- Burkina et AAS France ont fourni une **aide de fournitures scolaires** à **317 orphelins et enfants vulnérables** (521 en 2021-2022) sous forme de cahiers grands formats et petits, rames de papiers, bics, crayons, gommes etc..

CYCLE	FILLE	GARC	TOTAL
PRIMAIRE	56	51	107
SECONDAIRE	112	83	195
ECOLES PROFESSIONNELLE	6	9	15
TOTAL	174	143	317

8. Difficultés et recommandations :

Difficultés :

- Insuffisance d'appui alimentaire et de soins médicaux destinés aux enfants vivant avec le VIH
- Insuffisance de matériel logistique pour le fonctionnement (ordinateur portable et un moyen de déplacement)

Recommandations :

- Fournir une prise en charge adéquate (appui alimentaire et soins médicaux) aux enfants vivant avec le VIH
- Acquisition d'un ordinateur portable et une moto pour le suivi des enfants

Rapport Financier d'AAS France sur l'exercice 2022

L'exercice comptable 2022 court du 1er janvier au 31 décembre.

Les recettes atteignent **18 717 €** (21 740 € en 2021, 17 570 € en 2020).

Les charges s'élèvent à **19 823 €** (20 738 € en 2021, 18 354 € en 2020).

L'exercice est clos avec un déficit de 1 106 €.

Le bilan au 31/12/2022 présente une réserve de 600€.

• Les recettes :

Le détail des recettes est le suivant :

- le poste **parrainage** qui assure la continuité de nos collectes a atteint **10 315 €** (12 360 € en 2021 et 10 410 € en 2020).
- fin 2022, nous recevons les dons réguliers de **24 parrains** (29 en 2021)
- avec **63 adhérents fin 2022** (55 en 2021, 63 en 2020) les cotisations annuelles s'établissent à **1260 €** et nous avons recueilli **7 135 € de dons individuels en 2022** (6 830€ en 2021, 5900 € en 2020, 7 430 € en 2019).

• Les charges :

La majorité des charges correspond aux dons faits à AAS au Burkina Faso. La somme versée à la **section des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV)** est de **19 500 €**. Elle est en baisse par rapport à 2021 mais supérieure au montant de 2020 (20 400 € en 2021 et 18 000 € en 2020). **Elle représente plus de 98% de nos charges.**

Les **frais de fonctionnement** (fournitures de bureau et services extérieurs) s'élèvent à **316,5 €** (338 € en 2021, 354 € en 2020) et se décomposent comme suit :

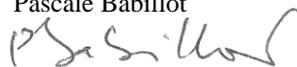
- Les frais de services postaux : 58 € (104 € l'an passé) car nous n'avons pas fait d'envoi postal pour la rentrée scolaire
- Les frais bancaires : 75 € (61 € l'an passé) dus aux variations des frais bancaires de la BNP
- Les frais d'assurance pour la responsabilité civile d'AASF : 183,5 €.

• Conclusion :

Le nombre de nos adhérents est en hausse et revient au niveau de 2020. Mais le nombre de nos parrains et les sommes ainsi reçues sont en baisse et c'est un point de vigilance. Nous remercions particulièrement les parrains fidèles qui nous soutiennent depuis longtemps par leurs dons réguliers. Nous remercions aussi chaleureusement tout ceux qui ont répondu généreusement à notre appel de fin d'année. **C'est grâce à vous tous que nous arrivons à maintenir notre soutien aux OEV. Le centre Alain Babilot aide 718 enfants tous les jours et surtout pour leur scolarité** (début 2021 il n'y avait que 552 enfants !). **Nous nous devons de continuer et de renforcer notre soutien dans les années à venir et ceci ne peut se faire qu'avec la participation de tous nos adhérents.**

L'assemblée générale donne son **approbation et quitus** pour les rapports financier et moral à l'unanimité. **A 16h20 heure de Paris, 15h10 heure de Ouagadougou, la séance est levée.**

La Présidente,
Pascale Babilot



La Secrétaire Générale,
Marie-Agnès Paroissien

